

# Réunion du bureau du Conseil de Quartier Anvers-Montholon

Mercredi 14 mars 2018 – 19h00

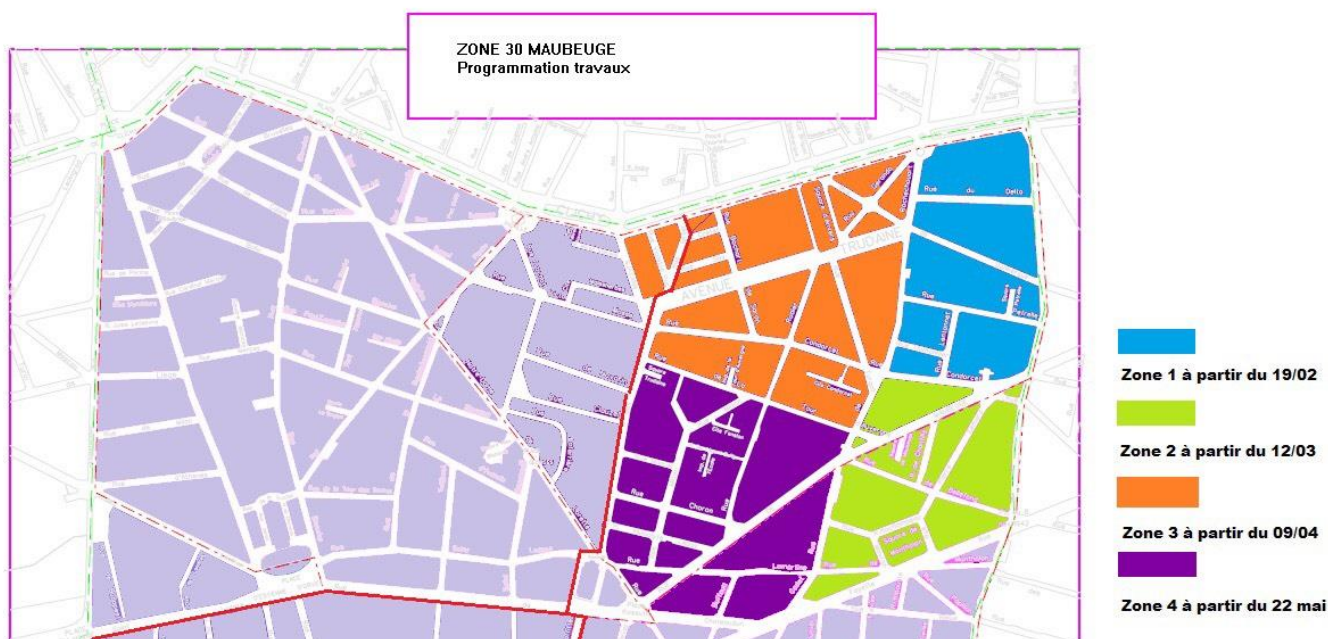
Grand Comptoir d'Anvers, 2 place d'Anvers

## Compte-rendu

Etaient présents : Michel Cazes, Marguerite Coquereau, Marion Courivault, Aurélien Dierickx, Pascale Porteres, Olivier Gental, Bertrand Gibeau, Alexandre Guais, Patrick Havard, Béatrice Honorat, Lionel Lamalle, Margaux Nasreddine, Christine Offroy, Jean-Louis Paumet, Olivier Saulnier d'Anchald, Ana-Maria Vazquez-Yvon, Emmanuelle Rinn, Sébastien Dulermo (élu référent), Mariella Eripret (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Didier Faily, Anthony Favaut, Grégory Lecerf, Florine Soulié, Geneviève Verdet.

### 1) Informations sur les travaux de voirie



Le passage en zone 30 de l'ensemble de l'arrondissement (sauf des grands axes) est une volonté de la Mairie du 9<sup>e</sup> inscrite dans son plan vélo adopté en mars 2015.

Ces aménagements ont plusieurs objectifs :

- réduire la vitesse des véhicules
- créer des doubles sens cyclables (lois de 2008 et 2015)
- encourager les modes de déplacements doux (piétons et cyclistes)

- sécuriser les traversées piétonnes avec la création de stationnement vélos au droit des traversées (zone de co-visibilité)

L'ensemble de l'arrondissement devrait être traité fin 2020.

Anvers-Montholon est la première zone à être mise en travaux (voir plan).

Pour les livraisons, les véhicules sont censés s'arrêter en pleine voie et non sur les pistes cyclables. Les voitures peuvent empiéter sur la piste cyclable pour doubler le véhicule de livraison.

Les barrières devant le lycée Jacques Decour vont être supprimées et remplacées par des barrières fixes.

La Mairie du 9<sup>e</sup> a choisi de ne pas créer de jardinière en pleine terre dans l'avenue Trudaine car celle-ci est déjà végétalisée et que, le coût étant relativement élevé, elle souhaite privilégier les rues où il y a peu de végétation.

Les membres du bureau souhaiteraient améliorer la visibilité des passages piétons avec une signalétique notamment dans les rues où il y a des pistes cyclables en contre-sens et organiser un sondage sur l'application Paris Neuf pour vérifier si cette signalétique est efficace.

Certains membres signalent que des véhicules circulent en sens interdit dans les rues de la Tour d'Auvergne et de Bellefond.

## **2) Marche exploratoire**

**Mardi 10 avril à 19h.**

Les membres du bureau sont invités à envoyer à Mariella leurs idées de lieux par lesquels ils souhaiteraient passer.

## **3) Visite atelier propreté**

Sébastien Dulermo propose une rencontre entre les membres du bureau et les agents de la propreté dans leur atelier rue Lamartine pendant leur pause à 8h30 un matin.

Date à définir avec les agents.

## **4) Réunions publiques : thèmes et dates**

Proposition de réunion commune des 5 CQ sur l'accessibilité, notamment des personnes handicapées.

Réunion sur le thème de la **propreté**. Il est préférable d'organiser cette réunion uniquement pour les membres des bureaux des 5 CQ dans un premier temps, avec le service de la propreté.

Note post-réunion : Sébastien Dulermo a convenu avec les services d'organiser début juin une réunion avec les 5 bureaux, de présentation du plan propreté 2018-2019 en présence de la direction et d'agents de terrain.

**Partage de l'espace public selon les modes de déplacement.**

Intervenants : APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme), Centre National sur la Mobilité, association Paris en Selle, etc.

Date : lundi 4 juin à 19h

Lieu : école 45 rue de la Tour d'Auvergne (à confirmer).

Ce sera l'occasion de parler du passage de l'arrondissement en zone 30.

**5) Animations 2018**

Fête et vide-grenier le samedi 22 septembre.

Les membres qui se sont inscrits dans le groupe de travail « animations » vont se réunir et/ou se contacter par mail afin d'organiser cette fête.

**6) Inauguration des boîtes à livres dans les squares du 9<sup>e</sup>**

Lundi 26 mars à 17h30 au square Montholon.

**7) Prochaine réunion de bureau**

Lundi 14 mai à 19h.

Lieu à confirmer : centre d'animation Valeyre ou salle rue de Châteaudun.